Nations Unies S/2005/407



Conseil de sécurité

Distr. générale
24 juin 2005

Original: français

Lettre datée du 24 juin 2005, adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous faire savoir que le Conseil de sécurité a décidé d'approuver la proposition, contenue dans votre lettre du 20 juin 2005 (S/2005/406) relative au compte séquestre de la Commission de contrôle, de vérification et d'inspection des Nations Unies créée en application de la résolution 1284 (1999) du Conseil de sécurité, ainsi qu'aux résolutions connexes, de transférer du compte séquestre 200 millions de dollars au Fonds de développement pour l'Iraq et 20 256 697 dollars à imputer sur les sommes mises en recouvrement au titre des obligations du Gouvernement iraquien concernant le budget ordinaire de l'Organisation, ses activités de maintien de la paix et les tribunaux, et son plan d'équipement-cadre.

Le Président du Conseil de sécurité
(*Signé*) Jean-Marc **de La Sablière**

05-39874 (F) 240605 240605